

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Objet de la délibération

SEANCE DU LUNDI 19 DÉCEMBRE 2022

N° 2022-184

Adoption du budget primitif 2023 de la ville de Belfort, du budget annexe du CFA municipal et du budget annexe du lotissement Secteur Dorey

Le 19 décembre 2022, à 18h00, les membres du conseil municipal, dont le nombre en exercice est de 43, régulièrement convoqués, se sont réunis salle Olivier Barillot, située au 1er étage de l'annexe de l'Hôtel de Ville et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, rue Frédéric Auguste Bartholdi à Belfort, sous la présidence de M. Damien MESLOT, Maire.

**Etaient présents :**

M. Damien MESLOT, M. Sébastien VIVOT, Mme Florence BESANCENOT, M. Yves VOLA, Mme Delphine MENTRÉ, Mme Marie-Hélène IVOL, M. Tony KNEIP, Mme Evelyne CALOPRISCO, M. Jean-Marie HERZOG, Mme Corinne CASTALDI, M. Pierre-Jérôme COLLARD, Mme Nathalie BOUDEVIN, Mme Christiane EINHORN, Mme Latifa GILLIOTTE, Mme Claude JOLY, Mme Marie-Thérèse ROBERT, Mme Loubna KETFI-CHARIF, M. Samuel DEHMECHE, Mme Parvin CERF, M. Brice MICHEL, M. Joseph ILLANA, Mme Marianne DORIAN, M. David DIMEY, Mme Dominique CHIPEAUX, M. Philippe LEGROS, Mme Mathilde REGNAUD, M. René SCHMITT, M. Florian CHAUCHE, M. Bastien FAUDOT.

**Etaient absents :**

M. Bouabdallah KIOUAS - mandataire : M. Tony KNEIP  
Mme Rachel HORLACHER - mandataire : Mme Marie-Hélène IVOL  
M. Nikola JELICIC - mandataire : M. Samuel DEHMECHE  
M. Loïc LAVAILL - mandataire : M. Sébastien VIVOT  
Mme Charlène AUTHIER - mandataire : Mme Corinne CASTALDI  
Mme Marie STABILE - mandataire : Mme Loubna KETFI-CHARIF  
M. Alain PICARD - mandataire : M. Jean-Marie HERZOG  
M. Romuald ROICOMTE - mandataire : M. Pierre-Jérôme COLLARD  
M. François BORON - mandataire : M. Damien MESLOT  
Mme Annie BAULAY - mandataire : Mme Mathilde REGNAUD  
Mme Samia JABER - mandataire : M. Bastien FAUDOT

(application de l'Article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Mme Jacqueline GUIOT  
Mme Marie-José FLEURY  
M. Christophe GRUDLER

**Secrétaire de séance :** Mme Loubna KETFI-CHARIF



La séance est ouverte à 18h00 et levée à 19h19.



**DELIBERATION N° 2022-184**

**de M. Sébastien VIVOT**

1er Adjoint chargé des finances, de la prospective économique et  
du mécénat

Direction des Finances

Références : SV/RB/CN/VB

Code matière : 7.1

***Objet : Adoption du budget primitif 2023 de la ville de Belfort, du budget annexe du CFA municipal et du budget annexe du lotissement Secteur Dorey***

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2023 de la ville de Belfort composé du budget principal, du budget annexe du CFA municipal et du budget annexe du lotissement Secteur Dorey.

Le budget primitif prévoit les autorisations budgétaires en dépenses et en recettes. Chaque section, fonctionnement et investissement, doit être équilibrée.

Il fait suite au débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu lors du Conseil Municipal du 27 octobre 2022. La délibération 2022-111 prend acte de la tenue de ce débat.

Le budget primitif sera voté selon la nomenclature budgétaire et comptable M57 pour le budget principal, celui des budgets annexe du CFA et du lotissement Secteur Dorey.

L'annexe au présent rapport synthétise les propositions d'ouvertures de crédits figurant dans la maquette budgétaire.

Elle présente également l'attribution des subventions aux associations détaillées ci-après et figurant dans la maquette.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**DECIDE**

**d'adopter** le budget primitif 2023 de la Ville de Belfort, du budget annexe du CFA municipal et du budget annexe du lotissement Secteur Dorey,

**de voter** les crédits par nature et pour chaque section au niveau du chapitre,

**d'approuver** la répartition des crédits de subventions dont la liste est annexée au document budgétaire,

**d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les conventions d'objectifs et de moyens avec les associations et organismes, en fonction des seuils réglementaires et des modalités de versement,

**d'autoriser** Monsieur le Maire à verser, en 2023, les aides aux permis aux apprentis du CFA, dans la limite d'une enveloppe de 30 000 € (trente mille euros). La liste des bénéficiaires sera jointe au compte administratif 2023,

**d'autoriser** Monsieur le Maire à verser le soutien aux sportifs de haut niveau dans la limite d'une enveloppe de 100 000 € (cent mille euros) conformément aux délibérations cadres en vigueur. La liste des bénéficiaires sera jointe au compte administratif 2023,

**d'autoriser** le versement des cotisations et participations aux organismes auxquels la ville est adhérente, selon les montant arrêtés par leurs organes délibérants,

**de procéder** à un vote distinct pour les associations qui comptent un membre du Conseil municipal, soit au sein de leur Conseil d'administration, soit en qualité de salarié,

**d'autoriser** le versement d'une participation de 350 000 € (trois cent cinquante mille euros) au SIFOU pour le financement de la nouvelle fourrière.

**de procéder** à un vote distinct pour les associations qui comptent un membre du Conseil municipal, soit en son sein de leur Conseil d'administration, soit en qualité de salarié ainsi :

- Mme Dominique CHIPEAUX ne prend pas part au vote pour le Comité des Fêtes.
- M. François BORON ne prend pas part au vote pour le Comité des Fêtes.
- Mme Marie STABILE ne prend pas part au vote pour l'association OÏKOS.
- Mme Marianne DORIAN ne prend pas part au vote pour l'association OÏKOS.
- M. Samuel DEHMECHE ne prend pas part au vote pour l'association OÏKOS.
- M. Loïc LAVAILL ne prend pas part au vote pour l'ASMB Judo et la société de Tir de la Miotte.

Pour	28	
Contre	6	Mme Mathilde REGNAUD, M. René SCHMITT, M. Florian CHAUCHE, Mme Annie BAULAY, Mme Samia JABER, M. Bastien FAUDOT.
Suffrages exprimés	34	
Abstentions	0	
Ne prend pas part au vote	6	M. Loïc LAVAILL, Mme Marie STABILE, M. Samuel DEHMECHE, Mme Marianne DORIAN, M. François BORON, Mme Dominique CHIPEAUX

Ainsi délibéré en l'Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, le 19 décembre 2022 ladite délibération ayant été affichée, par extrait, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme  
Le Maire de Belfort  
et par délégation  
Le Directeur Général des services,



Jérôme SAINTIGNY

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage

Affiché le : 21 décembre 2022  
Date de télétransmission : 21 décembre 2022  
Identifiant de télétransmission : 090-219000106-20221219-lmc116984-BF-1-1

## LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE BELFORT

### 1. La section de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement proposées s'élèvent à 68 245 846 €, en augmentation de + 5,1 M€ par rapport au budget 2022, soit + 8,2 %.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 77 569 439 € en progression de + 3,3 M€, soit + 4,4 %.

#### Balance des opérations réelles de la section de fonctionnement

	BP 2022	BP 2023	Evolution	
			en valeur	en %
011 Charges à caractère général	17 187 770,00	20 176 265,00	2 988 495,00	17,39%
012 Charges de personnel	36 250 000,00	37 580 000,00	1 330 000,00	3,67%
014 Atténuation de produits	113 300,00	94 100,00	-19 200,00	-16,95%
65 Autres charges de gestion courante	8 445 367,00	8 765 481,00	320 114,00	3,79%
<b>Dépenses de gestion courante</b>	<b>61 996 437,00</b>	<b>66 615 846,00</b>	<b>4 619 409,00</b>	<b>7,45%</b>
66 Charges financières	990 000,00	1 560 000,00	570 000,00	57,58%
67 Charges exceptionnelles	70 000,00	70 000,00	0,00	0,00%
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00%
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>63 056 437,00</b>	<b>68 245 846,00</b>	<b>5 189 409,00</b>	<b>8,23%</b>
013 Attenuations de charges	199 000,00	162 000,00	-37 000,00	-18,59%
70 Produits des services, du domaine et des ventes diverses	5 860 154,00	6 228 864,00	368 710,00	6,29%
73 Impôts et taxes	16 834 226,00	16 834 226,00	0,00	0,00%
731 Fiscalité locale	28 544 000,00	30 996 000,00	2 452 000,00	8,59%
74 Dotations, subventions et participations	22 427 164,00	22 943 254,00	516 090,00	2,30%
75 Autres produits de gestion courante	406 260,00	397 095,00	-9 165,00	-2,26%
<b>Recettes de gestion courante</b>	<b>74 270 804,00</b>	<b>77 561 439,00</b>	<b>3 290 635,00</b>	<b>4,43%</b>
76 Produits financiers	10 000,00	8 000,00	-2 000,00	-20,00%
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00%
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>74 280 804,00</b>	<b>77 569 439,00</b>	<b>3 288 635,00</b>	<b>4,43%</b>

<b>Epargne brute</b>	<b>11 224 367,00</b>	<b>9 323 593,00</b>	<b>-1 900 774,00</b>	<b>-16,93%</b>
Amortissement du capital de la dette	7 210 000,00	7 100 000,00	-110 000,00	-1,53%
<b>Epargne nette</b>	<b>4 014 367,00</b>	<b>2 223 593,00</b>	<b>-1 790 774,00</b>	<b>-44,61%</b>

L'épargne brute baisse de - 1,9 M€ par rapport au budget précédent, en raison notamment d'une progression des dépenses d'énergie (+ 1,9 M€) et des dépenses de personnel (+ 1,3 M€) et des frais financiers (+ 570 K€).

L'épargne nette est également en diminution – 1,7 M€, atténuée par une légère baisse de la charge de la dette liée à des fins de remboursement d'emprunts intervenus en 2022.

### A. Les recettes réelles de fonctionnement : 77,56 M€

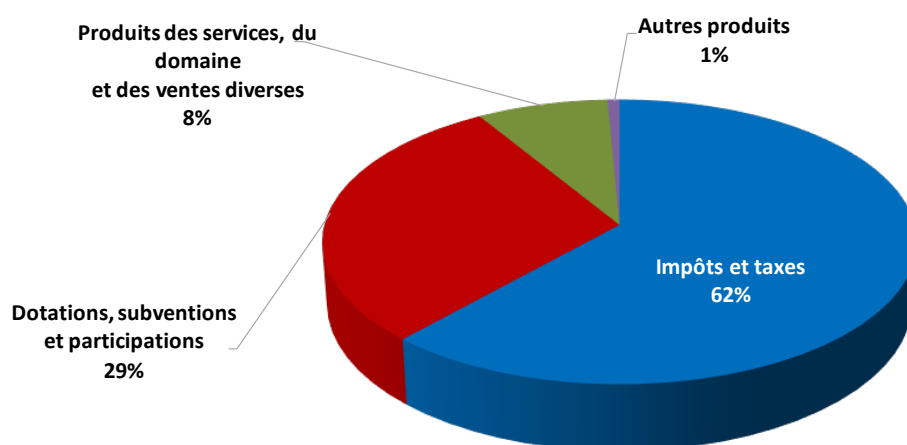
Les recettes réelles de fonctionnement sont évaluées à 77,56 M€ en 2023. Elles progressent de + 3,28 M€ par rapport au budget primitif 2022, soit + 4,43 %.

Ce dynamisme des recettes provient de :

- Une augmentation prévisionnelle des bases locatives votées par le parlement et indexées sur l'inflation à + 7%.
- Une hausse prévisionnelle des recettes liées aux produits des services ou droits de places pour environ 200 K€ (cf. délibération spécifique) par l'ajustement des tarifs au niveau de l'inflation 2022. (ne sont pas concernés les tarifs des activités périscolaires)

	BP 2022	BP 2023	Evolution	
			en valeur	en %
013 Attenuations de charges	199 000,00	162 000,00	-37 000,00	-18,59%
70 Produits des services, du domaine et des ventes diverses	5 860 154,00	6 228 864,00	368 710,00	6,29%
73 Impôts et taxes	16 834 226,00	16 834 226,00	0,00	0,00%
731 Fiscalité locale	28 544 000,00	30 996 000,00	2 452 000,00	8,59%
74 Dotations, subventions et participations	22 427 164,00	22 943 254,00	516 090,00	2,30%
75 Autres produits de gestion courante	406 260,00	397 095,00	-9 165,00	-2,26%
<b>Recettes de gestion courante</b>	<b>74 270 804,00</b>	<b>77 561 439,00</b>	<b>3 290 635,00</b>	<b>4,43%</b>
76 Produits financiers	10 000,00	8 000,00	-2 000,00	-20,00%
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00%
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>74 280 804,00</b>	<b>77 569 439,00</b>	<b>3 288 635,00</b>	<b>4,43%</b>

### Répartition des recettes réelles de fonctionnement 2023



## Les recettes fiscales (chapitre 73 et 731)

Ces recettes sont estimées pour un montant de 47,83 M€, soit 62 % des recettes de fonctionnement.

L'évolution des recettes de ce chapitre budgétaire repose notamment sur la progression des produits des impôts locaux directs (+ 2,4 M€).

Cette hausse est basée sur une révision des bases locatives par l'Etat à hauteur de + 7 % du montant de l'inflation et une progression du taux de taxe foncière de + 1 %.

- Pour la taxe d'habitation :

La Ville de Belfort continue de percevoir uniquement la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et la taxe d'habitation sur les locaux vacants pour un montant prévisionnel de 853 K€.

- Pour la taxe foncière :

La recette perçue au titre de la taxe sur le foncier bâti est évaluée à 27,2 M€

- Un ajustement de + 100 K€ du produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation au regard des encaissements de ces dernières années.
- La suppression du produit de la taxe de séjour. La ville de Belfort ne percevra plus de recette en 2023 suite au transfert de cette taxe à Grand Belfort Communauté d'Agglomération.

### Détail des recettes fiscales (chapitre 73) votées lors du Budget Primitif en €

		2022	2023	Evolution	
				En valeur	En %
73111	Taxes fonciere et d'habitation	26 225 000	28 733 000	2 508 000	9,56%
<b>Total impôts ménages</b>		<b>26 225 000</b>	<b>28 733 000</b>	<b>2 508 000</b>	<b>9,56%</b>

		2022	2023	Evolution	
				En valeur	En %
73211	Attribution de compensation	16 567 150	16 567 150		0,00%
73221	FNGIR	267 076	267 076		0,00%
<b>Total fiscalité directe</b>		<b>16 834 226</b>	<b>16 834 226</b>		<b>0,00%</b>

		2022	2023	Evolution	
				En valeur	En %
73154	Droits de place	519 000	503 000	-16 000	-3,08%
73141	Taxe sur l'électricité	700 000	660 000	-40 000	-5,71%
731721	Taxes de séjour	100 000		-100 000	-100,00%
73123	Taxe addit. aux droits de mutation	1 000 000	1 100 000	100 000	10,00%
<b>Total fiscalité indirecte</b>		<b>2 319 000</b>	<b>2 263 000</b>	<b>-56 000</b>	<b>-2,41%</b>

		<b>45 378 226</b>	<b>47 830 226</b>	<b>2 452 000</b>	<b>5,40%</b>
--	--	-------------------	-------------------	------------------	--------------

		2022	2023	Evolution	
				En valeur	En %
<b>Total chapitre 73</b>		<b>45 378 226</b>	<b>47 830 226</b>	<b>2 452 000</b>	<b>5,40%</b>

### Les dotations, subventions et participations (chapitre 74) :

Ces recettes sont inscrites pour une somme prévisionnelle de 22,94 M€. Elles représentent 29 % des recettes réelles de fonctionnement et sont en progression de 516 K€ :

- Une stabilité globale de l'enveloppe DGF sur la base des tendances de ces dernières années.
- Augmentation prévisionnelle des allocations compensatrices de fiscalité en ajustement des effets de la réforme fiscale qui suivraient la révision des bases locatives + 7% (+ 185 K€).
- Ajustement de la Dotation Politique de la Ville à - 26 K€.

- Augmentation prévisionnelle des participations versées par la Caisse d'Allocations Familiales suite au passage à la convention territoriale globale et à l'ajustement des contrats en cours lié au plan de rebond et pour les quartiers politique de la ville : + 240 K €.
- Hausse des autres participations de l'Etat (+ 187 K€) avec notamment une subvention de 120 K€ pour le projet cité éducative.



## Détail des recettes de dotation (chapitre 74) votées lors du Budget Primitif en €

		2022	2023	Evolution	
				En valeur	En %
74111	Dotation forfaitaire	6 986 000	6 900 000	-86 000	-1,23%
741123	Dotation de solidarité urbaine	8 830 000	8 880 000	50 000	0,57%
741127	Dotation nationale de péréquation	281 000	260 000	-21 000	-7,47%
74611	Dotation générale de décentralisation	81 500	80 000	-1 500	-1,84%
<b>Enveloppe . normée - hors compensations</b>		<b>16 178 500</b>	<b>16 120 000</b>	<b>-58 500</b>	<b>-0,36%</b>

		2022	2023	Evolution	
				En valeur	En %
7482	Compensation perte de taxe additionnelle sur droits de mutation	2 000	2 000	0	0,00%
748312	Dotation compensation reforme de la taxe professionnelle	70 000	70 000	0	0,00%
74836	Attribution fonds départemental de péréquation de la TP	380 000	389 000	9 000	2,37%
74833	Etat - Compensation exonération des taxes foncières	1 840 000	2 025 000	185 000	10,05%
<b>Allocations compensatrices</b>		<b>2 292 000</b>	<b>2 486 000</b>	<b>194 000</b>	<b>8,46%</b>

		2022	2023	Evolution	
				En valeur	En %
744	FCTVA	16 000	22 088	6 088	38,05%
74711	Emplois jeunes	15 000	15 000	0	0,00%
74718	Participations autres	115 990	303 670	187 680	161,81%
7472	Subventions participations Région	89 100	84 200	-4 900	-5,50%
7473	Subventions participations Département	60 000	50 800	-9 200	-15,33%
74741	Communes membres		13 000	13 000	
74748	Participations communes	46 000	26 000	-20 000	-43,48%
74751	Participations GFP de rattachement	66 000	50 000	-16 000	-24,24%
74748	Autres communes		1 800	1 800	
7478222	Participation CAF	2 628 784	2 868 359	239 575	9,11%
7478228	Participation autres personnes privées	21 000	20 000	-1 000	-4,76%
74788	Autres participations	150 000	152 000	2 000	1,33%
748372	Dotation Politique de la Ville	710 000	683 547	-26 453	-3,73%
7484	Dotation recensement	9 500	9 000	-500	-5,26%
7485	Titres sécurisés	29 290	36 390	7 100	24,24%
74888	Autres attributions et participations		1 400	1 400	
<b>Subventions</b>		<b>3 956 664</b>	<b>4 337 254</b>	<b>380 590</b>	<b>9,62%</b>

		2022	2023	Evolution	
				En valeur	En %
<b>Total chapitre 74</b>		<b>22 427 164</b>	<b>22 943 254</b>	<b>516 090</b>	<b>2,30%</b>

### Les atténuations de charges (chapitre 013) :

Les remboursements des charges relatives aux mises à disposition de personnel diminuent de - 37 K€ dont :

- Mise à disposition du personnel de l'état civil à Trévenans : - 49 K€.
- Mise à disposition du personnel au SIFOU : + 13 K€.

## B. Les dépenses réelles de fonctionnement : 68,24 M€

Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 68,24 M€ en 2023. Elles augmentent de + 5,1 M€ soit + 8,23 %.

	BP 2022	BP 2023	Evolution	
			en valeur	en %
011 Charges à caractère général	17 187 770,00	20 176 265,00	2 988 495,00	17,39%
012 Charges de personnel	36 250 000,00	37 580 000,00	1 330 000,00	3,67%
014 Atténuation de produits	113 300,00	94 100,00	-19 200,00	-16,95%
65 Autres charges de gestion courante	8 445 367,00	8 765 481,00	320 114,00	3,79%
<b>Dépenses de gestion courante</b>	<b>61 996 437,00</b>	<b>66 615 846,00</b>	<b>4 619 409,00</b>	<b>7,45%</b>
66 Charges financières	990 000,00	1 560 000,00	570 000,00	57,58%
67 Charges exceptionnelles	70 000,00	70 000,00	0,00	0,00%
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00%
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>63 056 437,00</b>	<b>68 245 846,00</b>	<b>5 189 409,00</b>	<b>8,23%</b>

Les charges à caractère général (chapitre 011) progressent de + 2,98 M€ soit une hausse de + 17,39 %.

Les principales évolutions proviennent de :

- Les dépenses liées aux fluides et énergie: + 1,9 M€. Cette hausse s'explique par la fin du marché public de l'électricité sur 2022 et la flambée des prix de l'énergie. L'évolution de ce poste de dépense sur les exercices futurs reste incertaine (maintien des prix de l'électricité, impact de la fin du marché public du gaz Ville sur 2024, etc...). Cette dépense contrainte pose la question de la neutralisation de ces dépenses dans le projet d'encadrement du gouvernement des dépenses de fonctionnement des collectivités locales (inflation moins 0,5 % soit 3,8 % à ce stade). Cette augmentation est atténuée par le plan d'économie mis en œuvre par la municipalité depuis le 15 novembre 2022.
- Les autres charges de gestion courante :
  - Les dépenses du service jeunesse avec la poursuite de l'augmentation de l'offre des séjours jeunesse conjuguée à la hausse des coûts de transports mais aussi l'organisation du forum des associations : + 94 K€.
  - Les dépenses de communication : + 62 K€
  - Augmentation du prix des marchés de maintenance de l'éclairage public : + 120 K€
  - Mise en place d'une nouvelle prestation pour le nettoyage du mobilier urbain : + 40 K€
  - Location bâtiment modulaire pour la maternelle Rucklin : + 60 K€

Les charges de personnel (chapitre 012) :

Ces dépenses sont en augmentation de + 3,67 % en raison de la revalorisation de la valeur du point d'indice en juillet 2022 et des mesures nationales de revalorisation de certaines catégories. Avec un total de 37,5 M€, elles constituent le principal poste des dépenses réelles de fonctionnement de la ville (55 %).

Les charges de gestion (chapitre 65) :

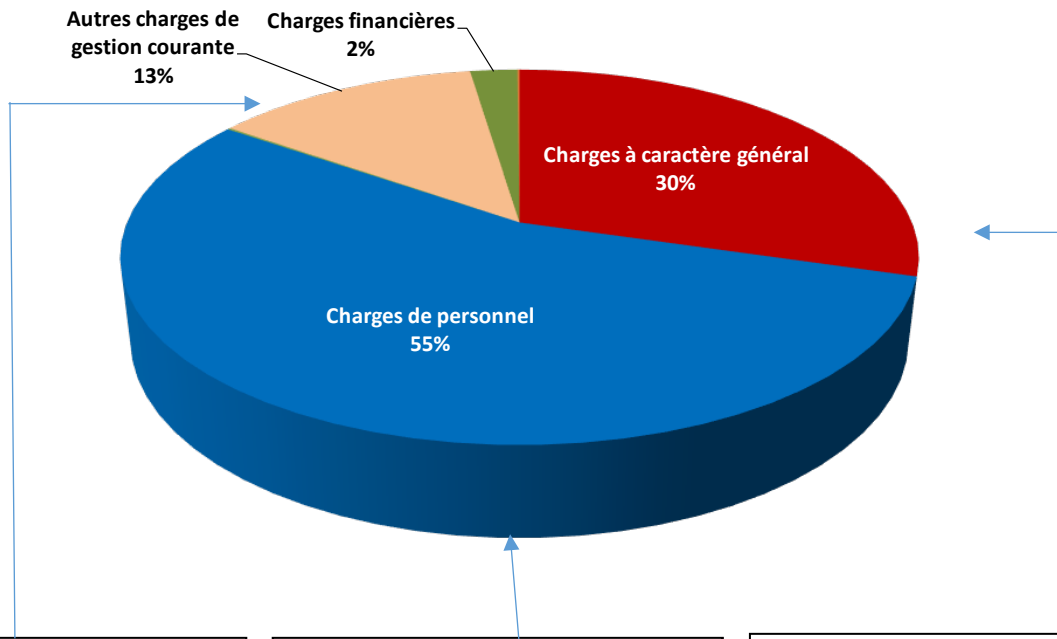
Ce poste recouvre principalement les subventions et les participations versées. Il augmente de 320K€ (+ 3,79 %) pour atteindre 8,7 M€.

Les principales évolutions sont :

- Une progression de la participation au SMGPAP : + 224 K€.
- Une hausse de la participation au CCAS : + 400 K€.
- Une hausse des subventions versées aux associations + 31 K€
- Une prévision de + 35 K€ pour les intérêts moratoires et pénalités sur marchés.
- Le prise en charge de la subvention à Cinéma d'aujourd'hui pour le festival Entrevues par le Grand Belfort (- 424 K€).

Les changements de comptes induits par le passage à la nomenclature compatible M57, entraînent le transfert de certaines lignes de crédits liées aux redevances pour concessions, brevets et licences du chapitre 011 vers le chapitre 65 pour environ 69 K €.

## Répartition des dépenses réelles de fonctionnement 2023



<b>BP 2023 = 8.765.481 €</b>
En augmentation de 320 K€ par rapport à 2022.
Principales évolutions :
+ 400 K€ : Participation au CCAS
+ 224 K€ : SMGPAP (carburant, entretien des véhicules)
+ 31 K€ de subventions aux associations (hors transfert à GBCA)
+ 79 K€ : Impact M57 sur les redevances pour concessions, brevets et licences (au chapitre

<b>BP 2023 = 37.580.000 €</b>
En augmentation de 1,33 M€ par rapport à 2022.
Ajustements :
- Revalorisation de la valeur du point d'indice en juillet 2022

<b>BP 2023 = 20.176.265 €</b>
En augmentation de 2,98 M€ par rapport à 2022.
Principales évolutions :
+ 1,9 M€ : Fluides
+ 62 K€ : Les dépenses de communication
+ 120 K€ : Augmentation du prix des marchés de l'éclairage public
+ 40 K€ : Nouvelle prestation pour le nettoyage du mobilier urbain

## **Les subventions de fonctionnement et d'équipement proposées.**

Malgré les contraintes budgétaires, la Ville de Belfort maintient son budget alloué au soutien des associations. En 2023, il est prévu de verser 3,5 M€ aux associations en subvention directe.

Des aides en nature (prêt de locaux, prestations des services techniques...), complètent les soutiens financiers.

Un soutien financier pour permettre la réalisation de projets d'équipements est également maintenu. Ces sommes sont inscrites au chapitre 204 en section d'investissement.

En 2023, l'enveloppe d'investissement proposée est de 316.850 €.

Le détail des subventions proposées figure ci-dessous.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS				
Nom de l'Association	Montant proposé au BP 2023			Objet de la subvention
	Subvention de fonctionnement	Projets et manifestations	Investissement	
ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES AVF	200,00 €			
AD PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU TB	4 600,00 €			
ADAPEI	800,00 €			
AGIR ENSEMBLE POUR NOTRE SANTE AEPNS	25 000,00 €			
AIDE FAMILIALE POPULAIRE	1 500,00 €			
AIDES	1 000,00 €			
AMICALE CNL DES LOCATAIRES RUE ALLENDE	100,00 €			
AMICALE DES RETRAITES VILLE DE BELFORT ET GBCA	11 500,00 €			
AMICALE MIOTTE BRISACH	5 700,00 €			
AMICALE MUTUELLE DE LA PEPINIERE	1 000,00 €			
AMIS DE L ORGUE ET DE LA MUSIQUE	8 000,00 €			
APF FRANCE HANDICAP	1 000,00 €			
AQUA AMPHIBIA 90	1 500,00 €			
ARTS TOURISME ET DEVELOPPEMENT - DASSOURI - PROJET EDUCATION		1 000,00 €		
AS BELFORT SUD	30 000,00 €		5 000,00 €	Minibus
AS COLLEGE LEONARD DE VINCI	200,00 €			
AS COLLEGE SIGNORET	200,00 €			
AS FOOTBALL CLUB DE BELFORT	15 000,00 €		20 000,00 €	Réfection club house
ASM BELFORT BASKET	6 000,00 €			
ASM BELFORT BOULES LYONNAISES	2 500,00 €			
ASM BELFORT DANSE ET BALLET SUR GLACE	7 000,00 €	500,00 €		Organisation tournoi inter régional
ASM BELFORT FOOTBALL CLUB	180 000,00 €		5 000,00 €	Minibus
ASM BELFORT FROIDEVAL TENNIS DE TABLE	7 700,00 €			
ASM BELFORT JUDO	44 000,00 €	1 000,00 €	5 000,00 €	Organisation Tournoi - Achat minibus
ASM BELFORT NATATION	28 000,00 €		5 000,00 €	Tablettes, matériel muscu et minibus
ASM BELFORT PATINAGE VITESSE	3 000,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €	Trophée Grand Lion - Matériel de protection
ASM BELFORT TENNIS	34 000,00 €	5 000,00 €	35 000,00 €	Tournoi CNGT - Rénovation sol club house, régénration sols courts intérieurs
ASM BELFORT VOLLEY BALL	23 000,00 €		4 000,00 €	Matériel sportif, matériel bureautique, logiciels aide entraînement, renouvellement tenues matchs
ASMB KARATE DO	3 200,00 €			
ASMB PETANQUE	3 500,00 €			
ASMB TIR	1 800,00 €		1 000,00 €	Carabines et pistolet à air
ASSOCIATION BELFORTAINE PROTECTION DE LA NATURE	500,00 €			
ASSOCIATION COLONEL DENFERT ROCHEREAU		1 000,00 €		Organisation spectacle
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREE BELFORTAINE ACCA	700,00 €			
ASSOCIATION DE PARENTS D'ENFANTS DEFICIENTS AUDITIFS APEDA	800,00 €			
ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE FNATH	3 000,00 €			
ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS DE LA VILLE DE BELFORT	20 000,00 €	20 000,00 €		Droits Place Braderie
ASSOCIATION ECHANGES CULTURELS HEBRON		3 000,00 €		
ASSOCIATION ETUDIANTE DE L'UTBM	12 500,00 €			
ASSOCIATION SUBAQUATIQUE BELFORT PLONGEE	2 000,00 €			
ASSOCIATION SUBAQUATIQUE BELFORT PLONGEE			3 000,00 €	Matériel de plongée
ATOMES	8 500,00 €			
AVENIR CYCLISTE DU TERRITOIRE DE BELFORT	3 500,00 €	11 000,00 €		Courses - Cyclocross - Enduro du Lion - Tour du Territoire

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS				
Nom de l'Association	Montant proposé au BP 2023			Objet de la subvention
	Subvention de fonctionnement	Projets et manifestations	Investissement	
BADMINTON CLUB BELFORTAIN	2 000,00 €	3 000,00 €		Organisation tournoi international Lion et inter-clubs
BANQUE ALIMENTAIRE DE FRANCHE COMTE	1 500,00 €			
BASKET CLUB BELFORT	9 000,00 €			
BELFORT AIRE URBAINE HANDBALL BAUHB	112 000,00 €		20 000,00 €	Matériel audiovisuel, led, modules 12 dalles panneau
BELFORT ASSOCIATION CANOE KAYAK (EX ASMB)	500,00 €		2 500,00 €	Achat d'un dragon boat - Matériel pour mettre en place une école de pagaie
BELFORT ATHLE	16 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	Développement meeting - Matériel de lancer de compétition, matériel école athlé, perches
BELFORT AUTO RETRO	800,00 €			
BELFORT ECHECS	60 000,00 €			
BELFORT ESCRIME	15 000,00 €		2 000,00 €	Renouvellement matériel
BELFORT FUTSAL LION	1 500,00 €			
BELFORT GYMNASTIQUE	38 000,00 €	1 500,00 €	5 000,00 €	Minibus, placard, matériel info et audio visuel, tenues
BELFORT POL EAU	500,00 €			
BELFORT SOCHAUX MONTBELIARD FOOTGOLF CLUB	500,00 €			
BELF'ORTHO		500,00 €		Organisation 5ème championnat d'orthographe Franche-Comté
BONUS TRACK		23 000,00 €		Les Mercredi du Château - Festival et Saison Jazz A Belfort
BRIDGE CLUB BELFORT	1 200,00 €			
BUREAU DES SPORTS ESTA	300,00 €	3 000,00 €		Esta Games, Color Run
CENTRE CHOREGRAPHIQUE NATIONAL DE BELFORT FRANCHE COMTE		5 000,00 €		Projet CLEA
CDIFF	10 000,00 €			
CENTRE REGIONAL D'ART CONTEMPORAIN CRAC	5 500,00 €			
CERAP/PLANETARIUM	2 000,00 €		2 000,00 €	Modernisation équipements
CERCLE DE BILLARD BELFORTAIN	3 100,00 €	800,00 €		Organisation finale championnat de France
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT		8 500,00 €		Talents d'Artisans - Trophées de l'Artisanat
CINEMAS D'AUJOURD'HUI	32 000,00 €			Festival ENTREVUES
CLUB ALPIN Français			600,00 €	Achat prises, renouvellement partiel équipement
CLUB CYCLISTE BELFORT MIOTTE	800,00 €	800,00 €	650,00 €	Critérium du Ballon - Matériel communication
CLUB DE L'ESPERANCE	650,00 €			
CLUB OLYMPIQUE BELFORTAIN DE LUTTE			1 300,00 €	Achat tapis reconversion ancienne salle boxe en salle lutte
COLLECTIF RESISTANCE ET DEPORTATION	650,00 €			
COMITE D'ANIMATION DES MARCHES DE BELFORT		10 000,00 €		Animations, temps forts
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA JEUNESSE EN PLEIN AIR	150,00 €			
COMITE DES FETES	38 000,00 €		5 000,00 €	Matériel divers : vitabri, frigo, caméscope
COMPAGNIE DE PROFUNDIS	2 000,00 €			
COMPAGNIE DES ARCHERS DU LION	1 200,00 €		800,00 €	Renouvellement matériel
COMPAGNIE ZOCHA	8 000,00 €		2 000,00 €	Matériel lumière
CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES	9 000,00 €			
CROIX ROUGE FRANCAISE - DELEGATION DU TERRITOIRE DE BELFORT	1 000,00 €		20 000,00 €	Remplacement radios, relais, tentes secours, réfection garage
CROQUEURS DE POMMES	500,00 €			
CYCLOTOURISTES BELFORTAINS	350,00 €			
DANCE ART PROJECT	800,00 €			
DECOUVERTE 3 VALLEES	400,00 €			
DEFIS 90	1 500,00 €			

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS				
Nom de l'Association	Montant proposé au BP 2023			Objet de la subvention
	Subvention de fonctionnement	Projets et manifestations	Investissement	
ECOCAMPUS	1 100,00 €			
ECOCAMPUS		50,00 €		Nettoyage de la nature
ECOLE 2EME CHANCE	60 000,00 €			
ECOLE D'ART JACOT AMBA	204 500,00 €		8 000,00 €	Ameublement administration ateliers, équipements informatiques salles formation centre doc
ECOLE DE COMBAT DE BELFORT	500,00 €			
ENERGIE EMPLOI	8 500,00 €			
ENSEMBLE VOCAL ARCANES	1 000,00 €	9 000,00 €	1 000,00 €	Vocalises (Hors Pianos) - Requiem de Mozart - Matériel éclairage
ENTENTE MONTBELIARD BELFORT ASCAP RUGBY	30 000,00 €			
ESCALEN	500,00 €			
FEDERATION FRANCAISE DON DE SANG		1 000,00 €		Congrès régional de la Fédération Française pour le don du sang
FELIS	8 500,00 €		2 500,00 €	Matériel
FRANCE ALZHEIMER 90	2 500,00 €			
GAIA ENERGIES	6 000,00 €			
GRAND BELFORT HOCKEY CLUB	14 000,00 €		500,00 €	Achat d'équipement spécifique équipe féminine
GROUPE ALPIN BELFORTAIN	1 000,00 €			
GUIDES ET SCOUTS D'EUROPE	1 000,00 €			
GYM PLUS	10 000,00 €	2 000,00 €		Zumba
INSTITUT POUR LE DEVELOPPEMENT L'EDUCATION LES ECHANGES IDEE	90 000,00 €	6 000,00 €		40 ans
INTER' ACTIONS	45 000,00 €			
JAZZ AUTOUR DU LION	2 500,00 €			
JEUNES SAPEURS POMPIERS BELFORT	600,00 €			
JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE	1 000,00 €			
KICHIGAI TAIKO	600,00 €			
LA CANTARELLE	300,00 €			
LA CAPONNIERE	1 000,00 €			
LA FOURMILIERE	2 000,00 €		10 000,00 €	Réfection des toilettes
LA MADRILENE	7 700,00 €			
LA MAISON DE JEANNE	1 000,00 €			
LA SAISON DES MUSICIENS	3 000,00 €			
LA VIGNE DE LA MIOTTE	1 500,00 €			
LE GOUT DES MOTS		1 000,00 €		Création spectacle
LA RESSOURCERIE	34 000,00 €		15 000,00 €	Construction ateliers recyclage et matériautheque, rénovation ateliers couture
LE MAILLON SOLIDAIRE	300,00 €			
LE MEDIATOR	300,00 €			
LE POMPON D'OREO	1 000,00 €			
LES AMIS DE LA GENDARMERIE	100,00 €	300,00 €		Drapeau associatif
LES AMIS DE L'HOPITAL	500,00 €			
LES AMIS DU CHENOIS	1 750,00 €			
LES ARCHERS DE LA SAVOUREUSE	6 000,00 €	3 000,00 €		Accession Division Nationale 1 et incitation pratique public souffrant handicaps
LES BEAUX JEUDIS	780,00 €			
LES CREATURES	500,00 €			
LES DONNEURS DE VOIX	4 400,00 €			
LES JARDINS DU FORT DE LA JUSTICE	400,00 €		5 000,00 €	Travaux de terrassement
LES PETITS PEUT-ON	15 000,00 €			
LIGUE CONTRE LE CANCER	1 000,00 €	1 000,00 €		Marche Rose
LIVRES 90		8 000,00 €		Salon Auteurs
LOISIRS PLURIEL	15 000,00 €			



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS				
Nom de l'Association	Montant proposé au BP 2023			Objet de la subvention
	Subvention de fonctionnement	Projets et manifestations	Investissement	
MAISON DE QUARTIER CENTRE VILLE	67 790,00 €	3 000,00 €		Projet 4 saisons
MAISON DES FEMMES	4 500,00 €			
MINI Z BELFORTAINE			500,00 €	Achat ou fabrication stand surélevé pliant pour accueillir fauteuil roulant rampe d'accès
MONTBELIARD BELFORT ATHLETISME MBA	16 000,00 €	1 000,00 €	1 500,00 €	Matériel informatique
MONTBELIARD BELFORT FUTSAL CLUB			1 000,00 €	
MUSIC PARK 90			5 000,00 €	Parc instrumental
NE LES OUBLIONS PAS NELOP	2 000,00 €			
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS OMS	11 600,00 €	25 000,00 €	5 000,00 €	Trophées OMS et Développement de l'activité - Minibus, placard, matériel info et audio visuel, tenues
OFFICE POUR LES AINES DE BELFORT ET DU TERRITOIRE OPABT	42 200,00 €			
OIKOS	785 221,00 €			
ORCHESTRE D' HARMONIE	18 000,00 €		2 000,00 €	Matériel de percussion
ORPHEE	300,00 €			
PATRIMOINE BELFORTAIN INDUSTRIE INFORMATIQUE	6 000,00 €			
PAVILLON DES SCIENCES	10 000,00 €	12 500,00 €		Fête de la Science
PECHE ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE AAPPMA	1 000,00 €	500,00 €		Amélioration communication
PERMAKIDS	300,00 €			
PLURI ELLES	27 000,00 €			
PREVENTION ROUTIERE	5 000,00 €			
REGIE DES QUARTIERS DE BELFORT	76 000,00 €	33 000,00 €		Mise en place d'ateliers de bricolage gratuits - Chantiers jeunes
RESEAU EDUCATION SANS FRONTIERE 90	500,00 €			
RESTAURANTS DU COEUR	3 000,00 €	3 000,00 €		Vacances
RIFFS DU LION	130 000,00 €		10 000,00 €	Sonorisation et lumières
ROLLER DERBY BELFORT	1 300,00 €			
ROLLER HOCKEY CLUB BELFORT	2 000,00 €			
ROYAL TEAM BELFORT	12 000,00 €	1 500,00 €		Kermesse Tournoi
SECOURS CATHOLIQUE DELEGATION DE FRANCHE COMTE	4 000,00 €			
SECOURS POPULAIRE FEDERATION DU TERRITOIRE DE BELFORT	4 000,00 €		1 500,00 €	Armoire réfrigérée et congélateur
SINAPS	500,00 €		500,00 €	Achat fauteuil de sport
SKITTLE CLUB FC BOWLING	3 000,00 €			
SOCIETE BELFORTAINE D' EMULATION	1 500,00 €	2 000,00 €		Bulletin annuel
SOCIETE DE MYCOLOGIE	300,00 €			
SOCIETE DE TIR DE LA MIOTTE	3 700,00 €		2 000,00 €	Matériel
SOCIETE FRANCAISE DE LA CROIX BLEUE BELFORT	500,00 €			
SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX	30 000,00 €			
SOCIETE SAINT VINCENT DE PAUL	650,00 €			
SOLIDARITE FEMMES	8 000,00 €			
SOS AMITIE	500,00 €			
SPORTS REUNIS BELFORTAINS	5 000,00 €	2 000,00 €		24h Tir à l'Arc
TAEKWONDO CLUB BELFORTAIN	800,00 €		1 000,00 €	Acquisition plastron électronique
TAEKWONDO CLUB DU LION	400,00 €		1 000,00 €	
TERRITOIRE D'ARTISTE		1 000,00 €		La Boutique des Créateurs
THEATRE DU PILIER	65 000,00 €			
THEATRE DU ROYAUME D EVETTE	1 550,00 €			
TRETEAUX 90	1 200,00 €			
TRI LION BELFORT	15 800,00 €	1 000,00 €	2 000,00 €	Bike and run - Matériel sportif
TWIRLING CLUB BELFORTAIN	1 600,00 €			

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS				
Nom de l'Association	Montant proposé au BP 2023			Objet de la subvention
	Subvention de fonctionnement	Projets et manifestations	Investissement	
UNE POIGNEE D'IMAGES THEATRE DE MARIONNETTES	120 000,00 €			
UNE ROSE UN ESPOIR	2 000,00 €			
UNION DEPARTEMENTALE DES DDEN		1 000,00 €		Ecoles Fleuries
UFC QUE CHOISIR	250,00 €			
UNADIF 90	200,00 €			
UNION SPORTIVE OMNISPORT DES MUNICIPALS DE BELFORT	1 800,00 €			
VELOXYGENE	350,00 €			
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>2 959 541,00 €</b>	<b>219 450,00 €</b>	<b>221 850,00 €</b>	

Outre les subventions ci-dessus dont l'affectation est proposée lors du vote du budget primitif.

Les enveloppes à affecter proposées ci-après permettent, comme les années précédentes, de financer, en fonction des projets présentés en cours d'exercice, des associations dans la limite des crédits votés. Ces affectations ultérieures, s'agissant des associations, feront l'objet d'un accord préalable du Conseil Municipal.

### Récapitulatif

Enveloppes à affecter	Montant proposé au BP 2023	
	Subvention de fonctionnement	Investissement
ENVELOPPES A AFFECTER SECTEUR ASSOCIATIF	282 140,00 €	
ENVELOPPE A AFFECTER BOURSE ATHLETES HAUT NIVEAU	100 000,00 €	
ENVELOPPE A AFFECTER		5 000,00 €
RAVALEMENT DE FACADES		30 000,00 €
FONDS POUR LA SECURITE DES COMMERCES DE PROXIMITE		10 000,00 €
ACQUISITION VELOS ELECTRIQUES		50 000,00 €
<b>Sous-total Enveloppes à affecter</b>	<b>382 140,00 €</b>	<b>95 000,00 €</b>

FONCTIONNEMENT	
Subventions de fonctionnement	2 959 541,00 €
Projets et manifestations	219 450,00 €
Enveloppes à affecter	382 140,00 €
<b>Total compte 65748/65741/657381</b>	<b>3 561 131,00 €</b>

INVESTISSEMENT	
Subventions d'équipement	221 850,00 €
Enveloppes à affecter	95 000,00 €
<b>Total compte 20421</b>	<b>316 850,00 €</b>

## 2. Dette et charges financières

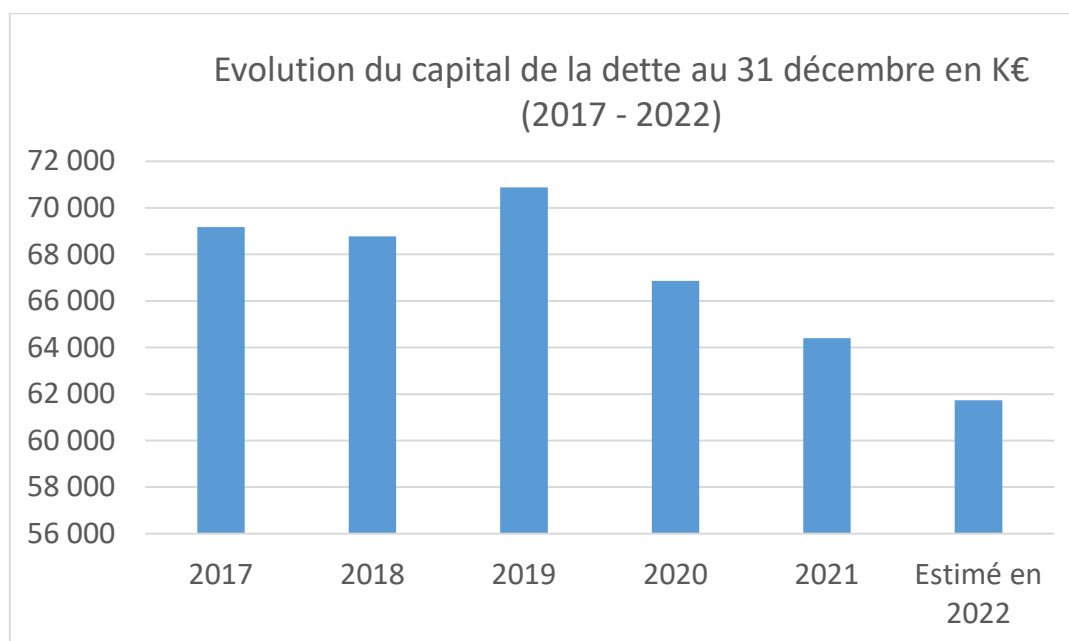
### A. Charge de la Dette

		BP 2022	BP 2023	évolution	
				en valeur	en %
66	Charges financières	990 000	1 560 000	570 000	57,58%
16	Remboursement du capital de la dette	7 210 000	7 100 000	-110 000	-1,53%
<b>Charge de la dette</b>		<b>8 200 000</b>	<b>8 660 000</b>	<b>460 000</b>	<b>5,61%</b>

(Remboursement du capital de la dette, hors remboursement des cautions)

La charge de la dette estimée augmenterait en 2023 de + 460 K€. Cette augmentation prévisionnelle tient compte de l'augmentation des taux (nouveaux emprunts souscrits sur 2022 et 2023 et impact sur l'encours actuel pour les emprunts à taux variables).

### B. Encours de la Dette



	2017	2018	2019	2020	2021	Estimé en 2022
Capital de la dette en K€	69 181	68 774	70 885	66 857	64 395	61 726

### 3. La section d'investissement

Les opérations réelles de la section d'investissement s'équilibrent en dépenses et en recettes à hauteur de 30,12 M€.

L'équilibre financier est le suivant :

<i>Dépenses</i>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>Remboursement du capital de la dette et autres dépenses financières (cautions)</b>	<b>7 250 000</b>	<b>7 120 000</b>
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>25 809 016</b>	<b>22 959 815</b>
<i>Dont immobilisations incorporelles</i>	513 640	878 960
<i>Dont travaux et projets structurants</i>	21 395 091	19 588 205
<i>Dont ZAC de l'Hôpital</i>	900 000	900 000
<i>Dont ZAC du Parc à Ballons</i>		155 800
<i>Dont avance Lotissement Secteur Dorey</i>	368 000	91 000
<i>Dont subventions d'équipement</i>	218 204	316 850
<i>Dont participation au SIFOU pour nouvelle fourrière</i>		350 000
<i>Dont acquisitions immobilières</i>	2 414 081	529 000
<i>Dont autres immobilisations financières (consignations)</i>		150 000
<b>Autres dépenses d'investissement</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
<b><i>Total des dépenses d'investissement</i></b>	<b>33 109 016</b>	<b>30 129 815</b>
<i>Recettes</i>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>Autofinancement (épargne brute)</b>	<b>11 224 367</b>	<b>9 323 593</b>
<b>Ressources propres d'investissement</b>	<b>10 924 582</b>	<b>5 162 030</b>
<i>Dont FCTVA + Taxe d'aménagement</i>	1 850 000	2 103 770
<i>Dont subventions d'investissement</i>	3 451 732	2 888 260
<i>Dont cessions immobilières</i>	5 582 850	0
<i>Dont cautions</i>	40 000	20 000
<i>Dont autres immobilisations financières (consignations)</i>		150 000
<b>Emprunts nouveaux</b>	<b>10 960 067</b>	<b>15 644 192</b>
<b><i>Total des recettes d'investissement</i></b>	<b>33 109 016</b>	<b>30 129 815</b>

#### **A. Les dépenses d'équipement**

En 2023, le programme d'investissement est proposé pour un montant de 22,9 M€.

Son objectif, dans la continuité des budgets précédents, est de rendre la ville plus attractive et d'offrir un niveau de services toujours plus important aux Belfortains.

Parmi les investissements programmés en 2023, une enveloppe de 14,5 M€ est proposée pour les travaux d'amélioration, d'entretien, de maintenance et les équipements en moyens matériels.

Quatre axes ont été déterminés :

- Le « **Vivre ensemble** » afin de conforter le tissu social fortement impacté par la crise sanitaire, développer la solidarité et les relations intergénérationnelles dans une ville sûre et accueillante. Des crédits sont ainsi prévus à hauteur de **4,2 M€**.
- 1,6 M€ seront consacrés à l'accompagnement quotidien de l'enfance et de la jeunesse au travers des diverses structures qui sont disponibles pour les familles (crèches, maternelles, écoles élémentaires, BIJ, antennes jeunesse...).
- 0,79 M€ seront consacrés au renforcement des politiques de solidarité, principalement en poursuivant les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes handicapées, en améliorant les conditions d'accueil dans les structures favorisant le lien social comme les maisons de quartier.
- 1,5 M€ sont prévus pour améliorer la qualité de vie des Belfortains sur le plan de la sécurité mais également en agissant sur la citoyenneté et la propreté de l'espace public.
- 0,3 M€ seront consacrés aux actions en faveur du bien-être animal
- **2,6 M€** seront consacrés à renforcer « **l'attractivité et la promotion** » de la Ville de Belfort.
  - 1,16 M€ seront consacrés à la politique culturelle et sportive vecteurs de rayonnement et d'épanouissement pour les habitants en poursuivant l'amélioration de la qualité d'accueil dans les différents équipements municipaux ou mis à disposition des associations.
  - Le patrimoine naturel et historique de la Ville fera l'objet de travaux d'entretien pour un montant de 1,2 M€.
  - Renforcer l'attractivité de la ville, c'est aussi agir sur l'animation de la ville, son activité commerciale et le tourisme. Une enveloppe de 234 K€ y sera consacrée.
- Le programme d'investissement veut anticiper les enjeux d'avenir afin de « **construire la ville de demain** » notamment sur les enjeux environnementaux. Ainsi ce seront **4,7 M€** qui y seront consacrés.
  - Faire de Belfort une ville éco responsable avec 1,9 M€ d'investissement inscrit en 2023, en agissant sur, un entretien et un embellissement raisonné des espaces publics, la préservation de l'environnement et la réduction de l'impact environnemental de la ville, mais aussi sur la mobilité en ville à travers notamment les déplacements en mode doux.
  - Urbanismes et habitat pour une ville repensée : 2,6 M€.
- Développer un programme ambitieux au service de la Ville, c'est aussi doter les services municipaux de **moyens adaptés à l'exercice de leurs missions**. Ce seront **3 M€** qui y seront consacrés en 2023.

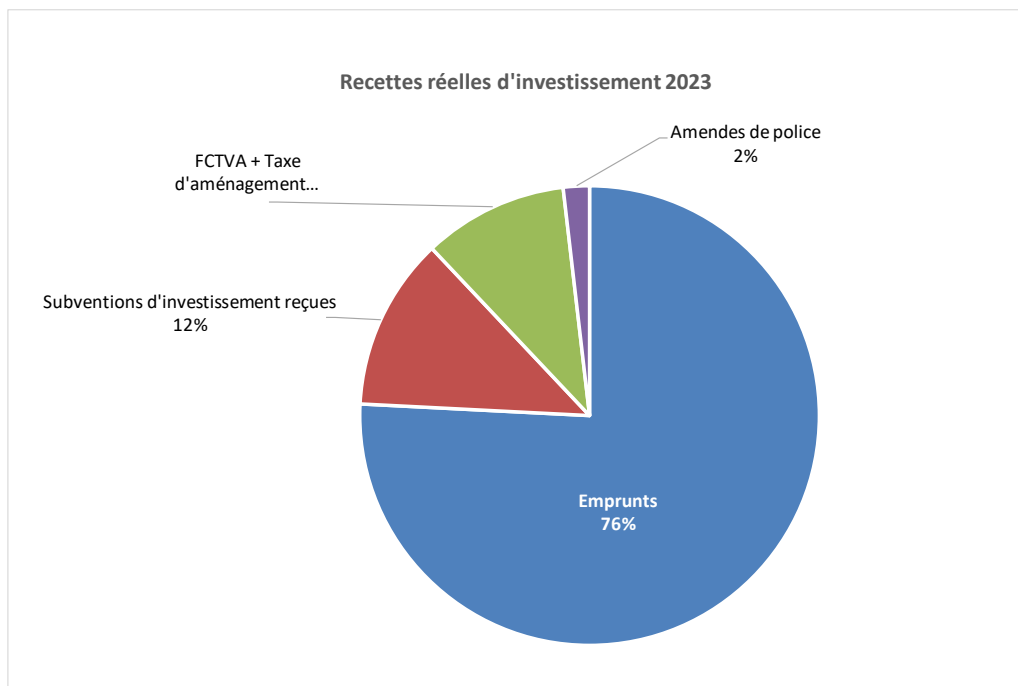
Investir sur l'avenir, c'est également porter des projets structurants qui vont façonner la ville en réponse aux nouvelles attentes et aux nouveaux besoins des habitants. Un budget de 8,4 M€ y sera consacré en 2022. Parmi ces projets, sont prévus :

- La poursuite du programme d'aménagement du quartier de l'ancien hôpital (900 K€).
- L'aménagement du Secteur Dorey dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain des Résidences (301 K€).
- Les études pour l'aménagement du Faubourg de France et de la place Corbis (50 K€).
- Les études pour les travaux du Pont de Roubaix (100 K€).
- Le réaménagement de la place de la République (1 M€).
- Les études pour la rénovation de la place de Franche-Comté (100 K€).
- Remplacement éclairage public (700 K€)
- Rénovation de la maternelle Rucklin (650 K€).
- Les travaux d'extension du musée d'art moderne - Donation Maurice Jardot (800 K€).
- La rénovation du marché Fréry : façade et ornementation (300 K€).
- La rénovation du marché des Vosges (700 K€).
- L'entretien et la rénovation des remparts (347 K€).
- Rénovation du Gymnase Pierre de Coubertin (700 K€).
- Les études pour la rénovation du gymnase Parrot (100 K€).
- Les études pour la rénovation du complexe sportif Serzian (40 K€)
- Les travaux dans les cimetières (travaux sur les dalles) (162 K€)
- Les études du nouvel ECI (100 K€)
- Les travaux de la Maison du Peuple (abords, quai et monte-charge) (300 K€)

#### B. Les recettes réelles d'investissement

Les recettes réelles d'investissement 2022 s'élèvent à 20,8 M€ dont 5,2 M€ de ressources propres d'investissement, et 15,6 M€ d'emprunt d'équilibre.

<i>Recettes</i>	2022	2023
FCTVA	1 850 000	1 973 770
Taxe d'aménagement	0	130 000
Amendes de police	300 000	380 000
Subventions d'investissement reçues	3 151 732	2 508 260
Produits des cessions	5 582 850	0
Autres dont cautions	40 000	20 000
Autres immobilisations financières		150 000
Emprunts	10 960 067	15 644 192
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>21 884 649</b>	<b>20 806 222</b>



Les principaux projets subventionnés sont :

- L'aménagement du secteur Dorey : ANRU (107 K€)
- L'aménagement de la place de la République : Région (500 K€) et GBCA (600 K€)
- L'extension du musée Donation Jardot : Région (1 M€)

## LE BUDGET ANNEXE DU CFA MUNICIPAL

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le financement de l'apprentissage est assuré par les branches professionnelles OPCO (Opérateur de Compétences de branches) basé sur un coût « contrat à l'apprenti ». Auparavant, le Conseil Régional en assurait principalement le financement (complété par la taxe d'apprentissage et des apports des branches).

Ces changements du mode de financement du CFA ont profondément affecté les recettes de ce budget.

En l'état actuel, aucune participation de la Ville n'est nécessaire en 2023.

### 1. La section de fonctionnement

	BP 2022	BP 2023	Evolution	
			en valeur	en %
013 Attenuations de charges	0,00	0,00	0,00	
70 Produits des services, du domaine et des ventes diverses	27 000,00	20 850,00	-6 150,00	-22,78%
73 Impôts et taxes	1 000,00	0,00	-1 000,00	-100,00%
74 Dotations, subventions et participations	3 809 903,00	3 778 795,00	-31 108,00	-0,82%
75 Autres produits de gestion courante	19 510,00	23 005,00	3 495,00	17,91%
<b>Recettes de gestion courante</b>	<b>3 857 413,00</b>	<b>3 822 650,00</b>	<b>-34 763,00</b>	<b>-0,90%</b>
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00	
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>3 857 413,00</b>	<b>3 822 650,00</b>	<b>-34 763,00</b>	<b>-0,90%</b>
042 Opérations d'ordres	0,00	48 000,00	48 000,00	
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>3 857 413,00</b>	<b>3 870 650,00</b>	<b>13 237,00</b>	<b>0,34%</b>

	BP 2022	BP 2023	Evolution	
			en valeur	en %
011 Charges à caractère général	696 100,00	719 400,00	23 300,00	3,35%
012 Charges de personnel	1 990 100,00	2 140 000,00	149 900,00	7,53%
65 Autres charges de gestion courante	33 926,00	46 092,00	12 166,00	35,86%
<b>Dépenses de gestion courante</b>	<b>2 720 126,00</b>	<b>2 905 492,00</b>	<b>185 366,00</b>	<b>6,81%</b>
66 Charges financières	14 000,00	11 500,00	-2 500,00	-17,86%
67 Charges exceptionnelles	20 000,00	30 000,00	10 000,00	50,00%
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>2 754 126,00</b>	<b>2 946 992,00</b>	<b>192 866,00</b>	<b>7,00%</b>
023 Virement à la section d'invnt	973 287,00	761 658,00	-211 629,00	-21,74%
042 Opérations d'ordres	130 000,00	162 000,00	32 000,00	24,62%
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>3 857 413,00</b>	<b>3 870 650,00</b>	<b>13 237,00</b>	<b>0,34%</b>

Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 2,9 M€ en augmentation de + 193 K€ par rapport à 2022. Cette variation concerne :

- Les charges à caractère général augmentent de + 23 K€ :
  - Dépenses d'énergie : + 63 K€.
  - Acquisition mallettes pédagogiques : + 60 K€.
  - Fournitures pour ateliers pédagogiques : + 10 K€.
  - Achat de vêtements de travail : - 110 K€.
- Les dépenses de personnel augmentent de + 150 K€ qui s'explique notamment par la revalorisation de la valeur du point d'indice en juillet 2022 (cf. supra).



- La participation au SMGPAP augmente de + 10 K€.
- Les aides au permis versées aux apprentis de moins de 18 ans restent stable et s'élève à 30 K€. La liste des bénéficiaires sera jointe au compte administratif 2023.

Les recettes relatives au financement des contrats d'apprentissage par les branches professionnelles OPCO, sont estimées, à 3,6 M€.

Face à l'incertitude concernant le niveau et le rythme de versement des participations des OPCO, une hypothèse prudente du niveau de ces recettes a donc été retenue.

## 2. La section d'investissement

	BP 2022	BP 2023	Evolution	
			en valeur	en %
20 Immobilisations incorporelles	5 000,00	4 000,00	-1 000,00	-20,00%
21 Immobilisations corporelles	455 400,00	247 881,00	-207 519,00	-45,57%
23 Immobilisations en cours	792 587,00	665 687,00	-126 900,00	-16,01%
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 252 987,00</b>	<b>917 568,00</b>	<b>-335 419,00</b>	<b>-26,77%</b>
1068 Excédent capitalisé	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées	83 000,00	72 000,00	-11 000,00	-13,25%
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>83 000,00</b>	<b>72 000,00</b>	<b>-11 000,00</b>	<b>-13,25%</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 335 987,00</b>	<b>989 568,00</b>	<b>-346 419,00</b>	<b>-25,93%</b>
040 Opérations d'ordres et de transferts entre sections	0,00	48 000,00	48 000,00	
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	
Report issus du Compte Administratif	0,00	0,00	0,00	
001 Solde d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>1 335 987,00</b>	<b>1 037 568,00</b>	<b>-298 419,00</b>	<b>-22,34%</b>

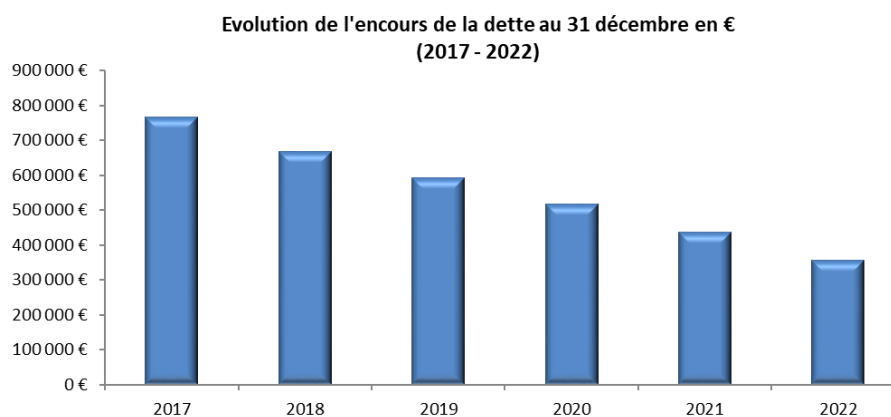
	BP 2022	BP 2023	Evolution	
			en valeur	en %
13 Subventions d'investissement reçues	211 700,00	96 440,00	-115 260,00	-54,44%
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>211 700,00</b>	<b>96 440,00</b>	<b>-115 260,00</b>	<b>-54,44%</b>
10 Dotations fonds divers et réserves	21 000,00	17 470,00	-3 530,00	-16,81%
1068 Excédent capitalisé	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes financières</b>	<b>21 000,00</b>	<b>17 470,00</b>	<b>-3 530,00</b>	<b>-16,81%</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>232 700,00</b>	<b>113 910,00</b>	<b>-118 790,00</b>	<b>-51,05%</b>
021 virement de la section de fonctionnement	973 287,00	761 658,00	-211 629,00	-21,74%
040 opérations d'ordres et de transferts entre sections	130 000,00	162 000,00	32 000,00	24,62%
041 opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	
Report issus du Compte Administratif	0,00	0,00	0,00	
001 Solde d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>1 335 987,00</b>	<b>1 037 568,00</b>	<b>-298 419,00</b>	<b>-22,34%</b>

Le programme d'investissement prévisionnel 2023 est de 918 K€. Il se décompose de la manière suivante :

- Travaux de bâtiments : 666 K€.
- Achat de matériel et équipements : 193 K€
- Achat de véhicules : 25 K€.
- Achats de matériels informatiques et logiciels : 34 K€.

Le remboursement du capital de la dette est de 72 K€. Le niveau de recettes dégagées par le budget annexe permet d'envisager une réhabilitation des bâtiments et de moderniser ainsi les conditions d'accueil, dans une démarche également d'économie d'énergie. Il s'agit d'un projet d'envergure qui sera mené sur les exercices 2023 à 2026 pour un cout global des travaux et équipement évalué à plus de 6 M€.

### 3. Dette et charges financières



L'encours de la dette est estimé autour de 358 K€ au 31/12/2022, en diminution par rapport à l'année précédente.

#### Charges de la dette

	BP 2022	BP 2023	Evolution	
			en valeur	en %
Charges financières	14 000	11 500	-2 500	-17,86%
Remboursement du capital de la dette	83 000	72 000	-11 000	-13,25%
<b>Charge de la dette</b>	<b>97 000</b>	<b>83 500</b>	<b>-13 500</b>	<b>-13,92%</b>

## **LE BUDGET DU LOTISSEMENT SECTEUR DOREY**

L'aménagement du secteur Dorey dans la cadre du programme de renouvellement urbain du quartier des Résidences intègre la volonté municipale de transformer, moderniser et embellir Belfort pour préparer l'avenir avec l'ensemble de ses quartiers.

La Ville de Belfort a confié à la SODEB un mandat d'aménagement pour le secteur Dorey afin d'y réaliser d'importants travaux. L'aménageur doit en effet viabiliser deux lotissements, réaliser les voiries et les espaces publics.

Par délibération n°20-119, en date du 16 octobre 2020, le Conseil municipal a décidé la création d'un budget retraçant l'ensemble de ces opérations.

Un premier budget a été voté le 17 décembre 2020 avec pour principales dépenses, les acquisitions foncières.

Les dépenses inscrites au budget primitif 2023 s'élèvent à 161 K€, qui se décomposent de la manière suivante :

- Travaux de viabilisation des parcelles : + 150 K€
- Frais accessoires et imprévus : + 11 K€

Une subvention de l'ANRU d'un montant de 70 K€ est attendue.

La tenue d'une comptabilité de stocks est obligatoire pour le suivi des lotissements. Les terrains aménagés ne sont pas retracés dans des comptes d'immobilisations, car l'objectif d'une opération de lotissement n'est justement pas d'immobiliser des terrains, mais au contraire de les vendre. Dès lors la valeur de ces terrains est décrite dans des comptes de stocks.

Il est prévu de vendre les parcelles à un prix réduit pour faciliter la dynamique de renouvellement urbain dans ce quartier. Le déficit prévisionnel de l'opération sera atténué par une subvention de l'ANRU, dont le montant ne sera connu qu'au terme de l'ensemble de l'opération d'aménagement.

	BP 2022	BP 2023	Evolution	
			en valeur	en %
013 Attenuations de charges	0,00	0,00	0,00	
70 Produits des services, du domaine et des ventes diverses	0,00	0,00	0,00	
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	
74 Dotations, subventions et participations	0,00	70 000,00	70 000,00	
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	
<b>Recettes de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>	
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00	
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>	
042 Opérations d'ordres	770 810,00	1 130 753,00	359 943,00	46,96%
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>770 810,00</b>	<b>1 200 753,00</b>	<b>429 943,00</b>	<b>56,09%</b>

	BP 2022	BP 2023	Evolution	
			en valeur	en %
011 Charges à caractère général	368 000,00	161 000,00	-207 000,00	-56,25%
012 Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépenses de gestion courante</b>	<b>368 000,00</b>	<b>161 000,00</b>	<b>-207 000,00</b>	<b>-56,25%</b>
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>368 000,00</b>	<b>161 000,00</b>	<b>-207 000,00</b>	<b>-56,25%</b>
023 Virement à la section d'inv	0,00	0,00	0,00	
042 Opérations d'ordres	402 810,00	1 039 753,00	636 943,00	158,12%
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>770 810,00</b>	<b>1 200 753,00</b>	<b>429 943,00</b>	<b>55,78%</b>

	BP 2022	BP 2023	Evolution	
			en valeur	en %
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
1068 Excédent capitalisé	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
040 Opérations d'ordres et de transferts entre sections	770 810,00	1 130 753,00	359 943,00	46,70%
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	
Report issus du Compte Administratif 2019	0,00	0,00	0,00	
001 Solde d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>770 810,00</b>	<b>1 130 753,00</b>	<b>359 943,00</b>	<b>46,96%</b>

	BP 2022	BP 2023	Evolution	
			en valeur	en %
13 Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
10 Dotations fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	
1068 Excédent capitalisé	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées	368 000,00	91 000,00	-277 000,00	-75,27%
<b>Total des recettes financières</b>	<b>368 000,00</b>	<b>91 000,00</b>	<b>-277 000,00</b>	<b>-75,27%</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>368 000,00</b>	<b>91 000,00</b>	<b>-277 000,00</b>	<b>-75,27%</b>
021 virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	
040 opérations d'ordres et de transferts entre sections	402 810,00	1 039 753,00	636 943,00	158,12%
041 opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	
Report issus du Compte Administratif 2019	0,00	0,00	0,00	
001 Solde d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>770 810,00</b>	<b>1 130 753,00</b>	<b>359 943,00</b>	<b>46,70%</b>